Bureau d'information du Canada

Budget des dépenses 1998-1999 Un rapport sur les plans et les priorités

Message de la Ministre du Patrimoine canadien

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport sur les plans et priorités du Bureau d'information du Canada pour la période de planification de 1998-1999 à 2000-2001. Le Bureau d'information du Canada est un élément clé du portefeuille du Patrimoine canadien et occupe une place importante dans notre mission - bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine.

Tous les Canadiens bénéficient, directement ou indirectement, des efforts du ministère, des organismes et des sociétés d'État qui constituent le Portefeuille du Patrimoine canadien. De concert, ces organismes apportent leur appui au développement de la vie culturelle et sportive au Canada, à la participation et à l'équité au sein de la société canadienne, au renforcement de la dualité linguistique et du patrimoine multiculturel du pays, à l'enrichissement de la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle, à une meilleure compréhension des droits de la personne, au respect de l'obligation de rendre compte du secteur public, et à la préservation de la richesse et de la beauté des parcs et des lieux historiques nationaux ainsi que de notre patrimoine national.

À titre de ministre responsable de ce Portefeuille, mon travail consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il faut notamment favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; encourager la participation et la contribution à la vie de notre société; assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs; et protéger notre patrimoine. Le Bureau d'information du Canada et le Portefeuille du Patrimoine canadien sont fiers de s'être vu confier une mission aussi importante pour la prospérité et l'unité du Canada; nous sommes heureux de continuer à nous consacrer à cette tâche importante au moment où nous entrons dans le nouveau millénaire.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Section) I:	Messages	
А. В.	Message Déclaration	e du directeur exécutif	
Section	ı II:	Vue d'ensemble du Ministère	
B.	Objectif .	rôles et responsabilités	4
Section	ı III:	Plans, priorités et stratégies	
А. В.	Détails pa	des plans, priorités et stratégies clés	
Section	· IV/-	Pansaignaments supplémentaires	4.4

Section I: Messages

A. Message du directeur exécutif

Le Bureau d'information du Canada (BIC) a pour mandat de renseigner les Canadiennes et Canadiens sur leur pays et de les aider à mieux le connaître. Beaucoup d'autres partagent avec nous cette responsabilité et cet objectif, beaucoup d'autres qui ont aussi à coeur de renforcer le sentiment d'appartenance à ce pays qui est le nôtre.

En mettant le BIC en place, le gouvernement du Canada a donné suite à l'engagement exprimé dans le discours du Trône de 1996, c'est-à-dire d'instituer des mesures visant à aider les Canadiennes et Canadiens à « découvrir leur pays ». Depuis son entrée en service, en septembre 1996, le BIC a lancé des projets d'information et a piloté des programmes d'échanges afin d'amener les Canadiennes et Canadiens à en apprendre davantage sur leur pays et sur leurs concitoyens.

Le BIC est allé au-devant des secteurs privé et bénévole, en mettant en oeuvre des façons inédites de s'acquitter de son mandat. Par exemple, le programme Attractions Canada recourt à tout un ensemble de médias pour inciter la population canadienne à découvrir l'histoire et le patrimoine de son pays au fil des multiples attraits et trésors qu'il recèle. De grandes institutions et de petites entreprises, des journaux de l'Est, comme de l'Ouest, ainsi que des diffuseurs privés de tout le pays travaillent tous ensemble - pour plusieurs il s'agit d'une première - pour promouvoir le Canada.

Le BIC s'emploie aussi, de concert avec ses partenaires, à se doter des moyens de rapprocher - au sens premier du terme - les citoyens canadiens. Grâce aux programmes d'échanges qu'il pilote, le BIC aide les Canadiennes et Canadiens à trouver de l'emploi et à partager leur savoir-faire tout en nouant des liens et en mettant leur expérience en commun. Dans le cadre de ces programmes, d'autres ministères, tels que celui du Patrimoine canadien, ainsi que des partenaires du secteur privé, dont la Banque royale du Canada, et des organismes communautaires, entre autres la Chambre de commerce du Canada et la Fédération canadienne des municipalités, ont joint leurs efforts à ceux du BIC afin de concevoir des façons novatrices de rapprocher les citoyens canadiens.

Que ce soit dans le cadre d'un programme élargi d'Info-Foires à l'intention des petites entreprises et des jeunes ou par le biais de films et de cérémonies spéciales en l'honneur de notre patrimoine, le BIC oeuvre avec ses partenaires afin de contribuer à approfondir la connaissance qu'ont les Canadiennes et Canadiens de leur pays et de leurs concitoyens. Le BIC tire parti des constats qui se dégagent de la vaste gamme de ses activités pour aider les ministères et organismes fédéraux à appuyer des mesures en ce sens.

Le directeur exécutif,

Roger Collet

B. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION Un rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 1998-1999 du Bureau d'information du Canada.

À ma connaissance, les renseignements qui y sont contenus :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités;
- · sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis en outre satisfait des méthodes d'assurance de la qualité qui ont servi à la production du RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie ce document et qui sert à rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs mis à contribution.

Roger Collet, directeur exécutif février 1998

Section II: Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Bureau d'information du Canada (BIC), par le décret 1996-1066. Ce faisant, il donnait suite à l'engagement qu'il avait pris dans le discours du Trône de 1996 de proposer des mesures pour aider les Canadiennes et Canadiens à « découvrir leur pays ». Le Ministère figure à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Bureau d'information du Canada a été mis sur pied afin de contribuer à approfondir la connaissance que les Canadiennes et Canadiens ont de leur pays et de leurs concitoyens, c'est-à-dire :

- leur fournir de l'information sur leur pays, leurs concitoyens et le rôle que joue le gouvernement du Canada grâce aux programmes et services qu'il a mis en place pour répondre à leurs besoins;
- les inciter à échanger leurs idées et à mettre leur expérience en commun, en allant au-devant des groupes et des particuliers et en nouant avec eux des partenariats.

S'il est vrai que tous les ministères fédéraux informent les Canadiennes et Canadiens sur les politiques et mesures qui tombent dans leur champ d'activité respectif, le BIC constitue quant à lui une source de renseignements généraux sur le Canada, outre qu'il facilite et coordonne certaines activités de communication du gouvernement. Le BIC mène son action en partenariat avec d'autres instances gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec de simples citoyens.

B. Objectif

Le BIC renforcera chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et il mettra en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

C. Plan de dépenses

Bureau d'information du Canada

Plan de dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998*	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	
Dépenses brutes de programme	19 101	20 000	20 000	
Dépenses nettes de programme	19 101	20 000	20 000	
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	678	780	780	
Coût net - Ministère	19 779	20 780	20 780	

^{*} Reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Section III: Plans, priorités et stratégies

A. Résumé des plans, priorités et stratégies clés

Le Bureau d'information du Canada (BIC)						
Fournir aux Canadiennes et Canadiens de l'information sur le Canada						
Résultats clés : attestés par :						
des occasions permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	des partenariats favorisant la coopération, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle, parmi la population canadienne					
	la participation des Canadiennes et des Canadiens à des activités axées sur l'édification du pays					
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral	la portée et l'incidence des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles					
	l'accès aux renseignements sur le Canada, y compris les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada					
une culture et une infrastructure organisationnelles efficaces et efficientes	mise en application et observation de saines pratiques de gestion					
	 respect des règlements régissant la gestion des ressources humaines, financières, contractuelles et autres 					
	 mise en oeuvre de méthodes et de systèmes internes efficients 					

B. Détails par secteur d'activité et service

Fournir aux Canadiennes et Canadiens de l'information sur le Canada

Lors de sa mise sur pied, le Bureau d'information du Canada (BIC) s'est vu confier un seul secteur d'activité : fournir aux Canadiennes et Canadiens de l'information sur le Canada afin de contribuer à approfondir la connaissance que les Canadiennes et Canadiens ont de leur pays et de leurs concitoyens. Il recourt pour ce faire à trois services : liaisons extérieures, communications et opérations, qu'il confie à ses quatre secteurs - Liaisons extérieures; Communications; Services de l'information; Planification, coordination et services à la gestion. Le BIC cherche à aider les Canadiennes et Canadiens à en apprendre davantage sur leur pays, à mieux connaître leurs concitoyens et à contribuer activement au renforcement du Canada par une action individuelle et collective. Les activités du BIC confirment l'engagement du gouvernement du Canada d'appuyer ces mesures dans une perspective nationale bien coordonnée.

À la lumière des connaissances et de l'expérience qu'il a acquises jusqu'à présent, le BIC a pu cerner deux grandes orientations stratégiques qui guideront ses activités au cours de l'année à venir :

Communiquer plus efficacement;

Mobiliser les Canadiennes et Canadiens.

Rehausser l'efficacité des communications entre les citoyens, c'est aussi permettre à ces derniers de mieux se connaître et se comprendre et d'apprécier les valeurs et les croyances qu'ils ont en commun. De même, en rendant plus efficaces les communications entre le gouvernement du Canada et les citoyens, on aide les Canadiennes et Canadiens à se faire une meilleure idée du fonctionnement du Canada. Le BIC aide le gouvernement à améliorer la manière dont il communique avec les Canadiennes et Canadiens, c'est-à-dire qu'il leur fournit de l'information de façon à ce qu'elle leur soit utile et qu'elle présente pour eux une pertinence dans leur quotidien.

En outre, le BIC cherche à mobiliser les Canadiennes et Canadiens par des moyens qui aient une importance véritable à leurs yeux et à les rapprocher de leurs concitoyens et de leur pays. Il compte ainsi intensifier la confiance, le respect et le civisme, dont une société prospère et unie est tributaire. À cette fin, le BIC tend la main à ceux et celles qui souhaitent contribuer à l'édification d'un Canada meilleur et il leur prête main-forte.

Ces orientations stratégiques de première importance guident la planification, la conception, l'élaboration et l'exécution des activités à venir du BIC. Ses plans et stratégies clés ainsi que les résultats attendus pour l'exercice 1998-1999 de chacun de ses trois services sont énoncés ci-après.

Liaisons extérieures

Objectifs

Ce service, qui vise à susciter la participation des Canadiennes et Canadiens au renforcement du Canada, incombe principalement au secteur Liaisons extérieures.

Grâce aux partenariats, nouveaux ou pas, qu'il cible, conçoit, élabore et appuie et qui le lient à des particuliers et à des groupes provenant des secteurs public, privé et bénévole, ce secteur cherche à favoriser la collaboration, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle chez les citoyens et à leur faire prendre conscience de ce que les Canadiennes et Canadiens ont réalisé et peuvent encore accomplir ensemble.

Ce secteur s'efforce de rassembler les Canadiennes et Canadiens autour de projets concrets et de les amener à mettre en commun leurs idées, leurs connaissances et leur expérience et à approfondir leur connaissance du Canada et de leurs concitoyens.

Le secteur Liaisons extérieures a trois principaux objectifs :

- renforcer les liens qui unissent la population, le gouvernement et le pays;
- inciter et engager les Canadiennes et Canadiens à soutenir l'unité nationale en leur proposant des activités d'édification du pays qui aient une importance véritable pour eux;
- soutenir, par des contributions financières, par la mise en place de réseaux, d'une infrastructure de logistique et d'information, une vaste gamme de mesures et de partenariats susceptibles de contribuer à l'unification du pays.

Plans et stratégies clés

Le secteur Liaisons extérieures misera sur les relations et les réseaux établis avec les secteurs public, privé et bénévole, en vue d'étendre et d'accroître les partenariats et les autres liens noués entre les citoyens canadiens et d'amener ces derniers à participer à des activités visant à renforcer le Canada.

Il mettra en oeuvre des projets pilotes destinés à rassembler les Canadiennes et Canadiens pour qu'ils collaborent à des activités concrètes susceptibles d'élargir leur connaissance du Canada et de leurs concitoyens.

En outre, il s'associera à des acteurs de la scène locale, régionale et nationale pour soutenir l'élaboration de programmes communautaires qui visent des résultats bien précis correspondant aux priorités à l'échelle locale, régionale et nationale et qui favorisent la participation civique ainsi que la mise en commun des connaissances et de l'expérience.

Résultats escomptés

Les activités du secteur Liaisons extérieures se traduiront par l'expansion des réseaux et des partenariats, ce qui rassemblera un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes et en amènera beaucoup à mieux connaître leur pays et à le renforcer. Les rapports entre les citoyens canadiens s'en trouveront également accrus et renforcés.

Communications

Objectifs

Le secteur Communications et celui des Services de l'information contribuent tous deux à ce service, qui comprend toute une gamme d'activités de communication et de marketing (planification, publicité, publication, production de documents filmés et audiovisuels, commandite, relations parlementaires et relations avec les médias, information du public, etc.) La plupart de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres instances fédérales et partenaires des secteurs privé et bénévole.

Plans et stratégies clés

Le BIC fera le nécessaire pour que les Canadiennes et Canadiens en viennent à mieux connaître et apprécier leur pays, sa population et son histoire. Ainsi, on enrichira le contenu du site Internet (InfoCan) et des fiches documentaires du BIC. On élaborera du matériel didactique à l'intention des jeunes et des enseignants afin qu'ils en apprennent davantage au sujet de leur pays. En outre, le BIC continuera d'appuyer le programme Attractions Canada, qui fait découvrir aux Canadiennes et Canadiens des lieux et des événements d'un bout à l'autre du pays. Ce programme se réalise grâce à la participation de partenaires du gouvernement fédéral, de diffuseurs et d'autres collaborateurs. Pour sensibiliser davantage la population aux événements dignes d'intérêt, on ajoutera cette année au site InfoCan un calendrier des divers événements à surveiller.

Par ailleurs, le BIC compte en particulier faire en sorte que les citoyens aient plus facilement accès aux programmes et services offerts par le gouvernement du Canada. Misant sur les nouvelles technologies mettant à la portée des particuliers de nouveaux moyens de communiquer avec leur gouvernement, le BIC, dans le cadre d'une stratégie multidirectionnelle, améliorera sa ligne téléphonique sans frais (1-800) et l'accès à l'Internet. Toutefois, comme ces perfectionnements technologiques ne sont pas accessibles à tous, le BIC verra à diffuser des publications répondant aux besoins réels des Canadiens et Canadiennes qui communiquent avec leur gouvernement. De plus, le BIC collaborera étroitement avec d'autres ministères et organismes pour maximiser l'efficacité des foires et expositions organisées par le gouvernement fédéral dans le but d'informer la population.

Les compressions budgétaires des dernières années rendent de plus en plus souhaitable, voire nécessaire, la mise en oeuvre de projets de communication menés en partenariat suivant une approche pangouvernementale mieux coordonnée que par le passé. Il est démontré que des efforts concertés donnent de meilleurs résultats compte tenu des sommes investies et qu'ils ont souvent une portée et une incidence plus grandes que des tentatives isolées. C'est ainsi que le BIC a aidé des ministères à explorer de nouvelles possibilités qui n'auraient peut-être pas été envisagées. Cette approche horizontale permet au gouvernement, grâce aux efforts conjugués de divers ministères, de tirer parti d'occasions qui pourraient être restées hors de l'atteinte d'un ministère agissant seul. On pourrait mentionner, à titre d'exemple, le cofinancement de projets de réalisation de films et d'édition. Le BIC compte bien poursuivre dans cette veine au cours de l'année qui vient.

De plus, le BIC table sur les rapports qu'il a noués avec des communicateurs et des gestionnaires de programmes de l'ensemble du gouvernement. En canalisant les énergies et en déployant d'autres efforts pour intégrer davantage les communications gouvernementales, le BIC contribuera à en améliorer l'efficacité pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations des Canadiens et Canadiennes. En général, le choix des mesures à prendre sera dicté par les possibilités qui se présenteront. Cependant, on prévoit d'ores et déjà mettre en oeuvre des activités s'adressant aux personnes âgées, aux jeunes, aux chômeurs et aux gens s'occupant de programmes d'échanges.

Les Services de l'information continueront à élaborer divers produits et outils d'information à l'intention du BIC et de l'appareil décisionnel du gouvernement. En suivant de près les comptes rendus des médias, en analysant les tendances et en surveillant l'évolution des diverses questions d'intérêt, ils aideront à déterminer des mesures éventuelles et des domaines prioritaires.

Résultats escomptés

Grâce aux activités de communication du BIC, les Canadiens et Canadiennes disposeront d'une information diversifiée au sujet du Canada, en provenance de nombreuses sources; il s'agira d'une information plus accessible, mieux coordonnée à la grandeur du gouvernement et généralement mieux adaptée à leurs besoins. Ainsi, les Canadiennes et Canadiens pourront mieux connaître leur pays et leurs concitoyens.

Opérations

Objectifs

Ce service constitue la responsabilité première du secteur Planification, coordination et services à la gestion, lequel a quatre principaux objectifs à cet égard :

- gérer le processus de planification stratégique, pour le compte du BIC, en agissant comme chef de file et en proposant une vue d'ensemble afin qu'une approche stratégique, coordonnée et cohérente encadre les activités du BIC;
- effectuer des recherches et des analyses correspondant au mandat du BIC et contribuant à des initiatives précises;
- construire un réseau de liens de communication interministériels qui soient ouverts et durables, pour permettre au gouvernement d'agir et de communiquer avec les citoyens de manière bien coordonnée. En raison de ce rôle de coordination/liaison interministérielle, ce secteur constitue une passerelle vers les autres ministères et organismes fédéraux avec lesquels le BIC cherche à collaborer;
- fournir l'infrastructure interne nécessaire aux fonctions liées aux finances, à l'administration, aux ressources humaines et aux technologies de l'information.

Plans et stratégies clés

Le secteur Planification, coordination et services à la gestion animera des séances de planification à l'intention des divers échelons organisationnels et fournira régulièrement des avis stratégiques pour aider le BIC à mieux cibler ses priorités et à rectifier le tir, au besoin, en fonction des succès obtenus et des leçons tirées de l'expérience.

On continuera à effectuer des recherches correspondant au mandat et aux orientations du BIC. On analysera le contexte public afin de dégager les tendances et les constantes se répercutant sur les secteurs d'activité du BIC. Au cours de la prochaine année, le BIC se penchera sur les domaines des communications et de la mobilisation des citoyens, afin de bien comprendre les facteurs déterminant l'efficacité des communications destinées au public et les moyens qui peuvent inciter les Canadiennes et Canadiens à participer pleinement à la vie publique.

On tâchera d'intensifier la coordination/liaison interministérielle avec les autres organismes fédéraux, dans le cadre du mandat du BIC. De plus, des réunions bipartites et interministérielles seront tenues pour communiquer les résultats des recherches du BIC ainsi que pour favoriser la collaboration horizontale et en débattre. Au cours de l'année à venir, on consolidera et intensifiera bien sûr les relations et les réseaux établis avec les représentants fédéraux dans la région de la Capitale nationale, mais on s'efforcera surtout de rehausser les liens noués avec ceux des autres régions du Canada, lesquels sont le plus près de la population, au jour le jour.

Au cours de l'année écoulée, le BIC a relevé certains domaines où il serait possible d'améliorer les liens entre le gouvernement et les citoyens. Par exemple, on envisage de présenter différemment le contenu des pages bleues dans les annuaires téléphoniques locaux, de mieux coordonner les activités régionales de communication du gouvernement fédéral et de faire en sorte que le système actuel de lignes téléphoniques sans frais serve mieux les Canadiennes et Canadiens. Le secteur Planification, coordination et services à la gestion continuera de guider l'apport du BIC dans la conception d'un plan d'action axé sur la gestion de l'infrastructure commune du gouvernement en matière d'informatique et de gestion de l'information.

Résultats escomptés

La poursuite des efforts dans les domaines de la planification stratégique et de la gestion du rendement entraînera un accroissement de l'efficacité et de la convergence des activités.

Grâce aux projets visant à améliorer les communications entre le gouvernement et les citoyens, l'information sur le Canada sera plus facilement accessible aux Canadiennes et aux Canadiens.

Grâce au vaste réseau constitué au sein du gouvernement fédéral, le BIC pourra facilement repérer des partenaires avec qui collaborer pour réaliser son mandat. Il pourra également faire profiter les autres intervenants des connaissances et de l'expérience qu'il a acquises jusqu'à ce jour. En mettant l'accent sur les liens avec les représentants fédéraux dans les régions, qui interagissent

quotidiennement avec les Canadiennes et Canadiens dans l'ensemble du pays, le BIC fera en sorte que ses activités trouvent écho chez ceux-ci et revêtent une importance véritable à leurs yeux.

Grâce aux efforts déployés dans les domaines de la gestion financière, de l'administration, des ressources humaines, de la gestion de l'information ainsi que des méthodes et pratiques administratives en général, l'infrastructure et la culture organisationnelles du BIC gagneront en efficacité, ce qui devrait favoriser l'atteinte des objectifs de ce dernier.

Section IV:Renseignements supplémentaires

Tableau 1: Autorisations de dépenser - Sommaire du Ministère,

Partie II - Budget des dépenses

Renseignements sur le personnel

Tableau 2: Structure organisationnelle

Tableau 3: Équivalents temps plein prévus par programme/secteur d'activité

Tableau 4: Détails des besoins en équivalents temps plein

Renseignements financiers

Tableau 5: Sommaire du Ministère - Articles courants de dépenses

Tableau 6: Ressources de programme par programme/secteur d'activité pour

l'exercice budgétaire

Tableau 7: Coût net du programme pour 1998-1999

Autres renseignements

Tableau 8: Références

Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Sommaire du Ministère Partie II - Budget des dépenses

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
	Patrimoine canadien Bureau d'information du Canada		
35	Dépenses du Programme	19 181	19 440
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	819	476
	Total de l'organisme	20 000	19 916

Renseignements sur le personnel

Tableau 2: Structure organisationnelle

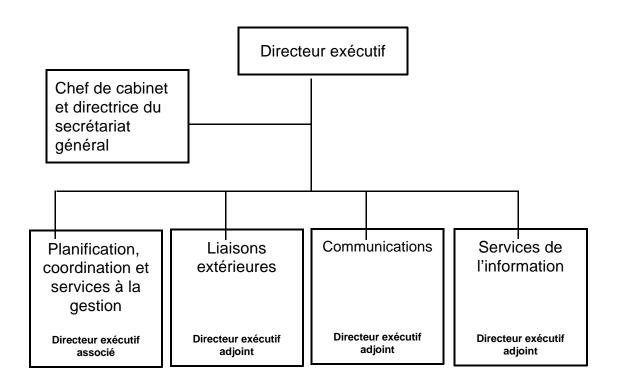


Tableau 3 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme/secteur d'activité

Programme/ Secteur d'activité	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Information	55	60	60
Total - Ministère	55	60	60

Tableau 4 : Détails des besoins en équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Échelle de salaires			
<30 000	1	1	1
30 000 - 40 000	17	17	17
40 000 - 50 000	8	8	8
50 000 - 60 000	8	8	8
60 000 - 70 000	9	11	11
70 000 - 80 000	2	4	4
>80 000	10	11	11
Total	55	60	60

Renseignements financiers

Tableau 5 : Sommaire du Ministère - Articles courants de dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998 ¹	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000
Personnel			
Traitements et salaires	3 300	² 3 900	3 900
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	576	819	819
	3 876	4 719	4 719
Biens et services			
Transport et communications	700	1 181	1 181
Information	9 825	4 000	4 000
Services professionnels et spéciaux	3 700	³ 8 600	8 600
Locations	150	350	350
Achats de services de réparation et d'entretien	100	200	200
Services publics, fournitures et approvisionnements	450	600	600
Autres subventions et paiements	50	100	100
	14 975	15 031	15 031
Total des dépenses de fonctionnement	18 851	19 750	19 750
Immobilisations	250	250	250
Dépenses budgétaires nettes	19 101	20 000	20 000

Reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Sont inclus les traitements et salaires et autres coûts relatifs au personnel, tels que la rémunération des heures supplémentaires, des congés annuels accumulés, des congés de maternité, etc.

Est inclus le financement d'initiatives à l'appui du mandat du BIC et menées avec des particuliers, des groupes et des associations

Tableau 6 : Ressources de programme par programme/secteur d'activité pour l'exercice budgétaire

(en milliers de dollars)		Budgétaires								
	ÉTP	Fonction- nement	Immobili- sations	Subventions et Contributions	Brutes- crédit	Postes législatifs*	Prêts, investissements et avances non budgétaires	Dépenses brutes prévues	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
Information	60	19 750	250		20 000			20 000		20 000
Total	60	19 750	250		20 000			20 000		20 000

^{*} Ne comprennent pas les postes non budgétaires ni les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés qui sont attribués aux dépenses de fonctionnement.

Tableau 7 : Coût net du Programme pour 1998-1999

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses brutes prévues	20 000,0
Plus: Services fournis sans frais par d'autres ministères :	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	522,7
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurances et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	257,4
	780,1
Coût total du Programme	20 780,1
Coût net du Programme	20 780,1
Coût net estimatif du Programme 1997-1998	19 779,0

Autres renseignements

Tableau 8 : Références

Le Bureau d'information du Canada (BIC) est situé au :

155, rue Queen, 5° étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1

Téléphone : (613) 992-1692 Télécopieur : (613) 991-1952

Pour de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du BIC, prière de communiquer avec nous par les moyens suivants :

INTERNET

Voici l'adresse de notre site Web :

http://www.infocan.gc.ca

Le site est mis à jour régulièrement; on y trouve des renseignements et des rubriques spéciales.

On peut consulter le *Rapport sur le rendement du BIC pour la période se terminant le 31 mars 1997*, à l'adresse suivante :

http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/96-97/9697dprf.html

LIGNE D'APPEL SANS FRAIS 1-800

Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou des détails sur les activités du BIC, composer le

1-800-973-INFO (4636)

ACCÈS À L'INFORMATION

Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :

Coordonnateur de l'accès à l'information Bureau d'information du Canada 155, rue Queen, 5° étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1